A MAGNIFICENT SHIP.

Steam Log of Battleship Oregon Proves Her a Wonder.

Official Record Made of Her Trip from Puget Sound to Jupiter Inlet, Fla., Clearly Brings Out Her Possibilities.

The unparalleled performance of the battleship Oregon in cruising 15,000 miles to take an active part in the war against Spain, so speedily followed by her magnificent race past the American fleet in pursuit of the Cristobal Colon less than two weeks ago, now to be rewarded by flying the commander-in-chief's flag in transferring the seat of hostilities to Spain itself, has scarcely been fully appreciated, though it has evoked the applause of the world, until now, when the steam log of the vessel reached Commodore Melville, to be filed in the records of the navy department, in accordance with regulations.

This official volume, with its hundreds of entries relating to every minor occurrence in the engine room of the superb vessel since the first of the year, constituted the most remarkable proof of the high efficiency and peerless capabilities of a warship that ever existed. Extracts showing simply the main results of the Oregon's run from Puget sound, where the vessel was in dock at the time the Maine was blown up, to her arrival at Jupiter inlet about two months later, will permit of a more accurate statement of her wonderful endurance than has been possible up to the present time.

She left Puget sound on March 6, arriving at San Francisco on March 9, making 826 knots in 72 hours, averaging 11.43 knots an hour.

Left San Francisco on March 19, arriving at Callao, Peru, on April 4, covering 4,112 knots in 275 hours, averaging 10.96 knots an hour.

Left Callao on April 7, arriving at Tamar on April 16, a run of 2,550 knots, at the rate of 11.9 knots an hour.

Left Tamar on April 17, arriving at Sandy point the same afternoon, covering 131 knots in nine hours, an average of 14.6 knots an hour.

Left Sandy point on April 21, arriving at Rio de Janeiro on April 30, making 2,148 knots in 221¼ hours, at the rate of 10.16 knots an hour.

Left Rio May 5, reaching Bahia May 3, 969.7 knots; time, 74¾ hours; rate, 10.09 knots.

Left Bahia May 10, reaching Barbadoes, 2,228 knots away, on May 17, averaging 11.54 knots for 191¾ hours.

Left Barbadoes on the homestretch May 19 and reported off Jupiter inlet on the 26th, a run of 1,666 knots in 141½ hours, at an average rate of 11.27 knots an hour.

The total distance covered from Puget sound to Jupiter was 14,510.9 knots, and during this time the ship consumed 3,908.84 tons of coal. The chief engineer of the Oregon, whose ability and experience made possible the unprecedented record attained on this memorable voyage, was Robert W. Milligan, who entered at the beginning of the civil war and has risen through all grades until he assumed command of the Oregon's engine room, two years ago.

SAYS CERVERA IS GRATEFUL.

Spanish Citizen of United States Visits the Admiral by Permission of the President.

After Admiral Cervera and the crews of his ruined Spanish ships arrived in this country, says the New York World, Emilio M. Castillo, president of the Spanish Benevolent society of this city, obtained from President McKinley permission to pay a visit to the prisoners. Mr. Castillo was born in Spain, but has been a citizen of the United States since 1896. He has just returned after a day's visit at Annapolis. He received courteous treatment from Admiral McNair and had conversations with Admiral Cervera and his officers. After explaining to a reporter that the purpose of his visit was to offer such aid as the Spanish officers might need, Mr. Castillo said: "Admiral Cervera and his officers expressed great gratitude for the generous treatment of the American government. Nothing that could add to their physical comfort has been omitted."

Mr. Castillo said that the view that the Spanish fleet was outclassed prevailed among Cervera's officers while the ships lay in Santiago bay.

"There was always a shortage of coal," Mr. Castillo said. "They could not injure the American fleet because they came out of Santiago harbor in single file. Each ship was pounded as she came out."

NEGROES GREAT FIGHTERS.

Capt. Taylor, Wounded at San Juan Hill, Praises Them for Their Bravery.

Capt. Taylor, of the Ninth cavalry, who was wounded in leading a charge on San Juan hill, has arrived in Washington. Capt. Taylor was struck by a Mauser bullet in the lower part of the neck, near the left shoulder, and as a result of the wound his left arm is paralyzed. Capt. Taylor was asked what he thought of the negro soldiers as fighters.

"I would not want any better," he said. "Those boys are fighters every one of them. No matter what their shade they have pluck and stand right up to their work. Nearly all the recruits for my company were from Kentucky, and they all stood up like veterans."

Precaution Against Earthquakes.

The outside walls of many of the houses in Mexico are from three to six feet thick, to withstand earthquake shocks.

Spanish Still Use Remingtons.

Many rifles of the old Remington pattern are still in use in the Spanish army.

FLOATING DRY DOCKS.

Government Negotiating for the Purchase of Two to Handle Cruisers.

Civil Engineer Endicott, chief of the yards and docks bureau, has been directed by the secretary to begin negotiations for the purchase of two large floating dry docks capable of handling the larger unprotected cruisers of the navy and the small gunboat class of vessels.

There are a number of such docks which have been offered for sale, but only two so far have been found that meet the requirements of the service, and if they can be secured for reasonable terms purchases will be made and the basins shipped south to Tampa and Key West, where some of the ships now with the blockading fleet may use them for much needed attention to their bottoms.

The floating dock was never used in the navy, although one was built years ago at a cost of $500,000 and now lies at Key West, useless and gradually going to pieces. The necessity of small docks on the gulf has been recognized by the navy for years, but the difficulty in securing desirable sites has prevented a single one being located there.

One of the new docks will have a capacity of 3,500 tons, which will enable it to take in ships as large as the Raleigh and Cincinnati class, and the other will accommodate ships of not over 2,000 tons. They are of steel, new and well built, and are to be sent south as soon as the purchase price is agreed upon. One of the finest floating docks in the world will fall into the hands of this government when Havana is captured. This dock was built last year and reached Havana late in the winter, just before the Maine affair. It is so large that the heaviest cruisers may be taken in with ease.

SHE HAD NO BIG GUNS.

Statement That the Cristobal Colon Left Them in Italy Because They Were Not Tested.

A prominent Genoese merchant vouches for the statement that when Italy sold the cruiser Cristobal Colon, then Garibaldi, to Spain, her big guns arrived too late to be tested before being mounted on board. They were accordingly put on board without being tested, but the Armstrongs, by whom the guns were made, insisted upon their being tested, nevertheless.

The Spanish commander of the ship protested, declaring that there was no time for a full test, and besides such a test of the guns on board would shatter the furniture, mirrors, etc., in the cabins. The Armstrongs were still insistent, and finally a compromise was made whereby the guns were put ashore and tested at Spezia.

The test was in every way satisfacory, but the Spanish commander sailed away without again shipping the guns. This accounts for the fact that when the Cristobal Colon was run ashore and sunk by the American fleet on the Cuban coast it was found that she was without heavy armament.

BIG PRICE FOR COTTON.

Patriotic Broker of New York City Bids a Fancy Price for a Bale Sent to President McKinley.

The sidewalk around the cotton exchange in Beaver street, New York city, was crowded with cotton brokers and down town business men the other day at noon, and the streets which converge at that point were crowded by an enthusiastic throng, who assembled at noon to attend the auction sale of the bale of cotton sent to President McKinley to be sold for the benefit of the United States hospital fund.

The cotton bale, which was the gift of Messrs. H. and B. Beers & Co. of New Orleans, was enveloped in a brand new United States flag, the gift of S. Thorpe & Co. of Fulton street. Both were put up for sale together and were bought in by the members of the cotton exchange, who subscribed and paid $560 for them. The market value of the cotton was only $25.

After the sale the members of the cotton exchange announced that they will redonate the bale and flag to be sold again for the benefit of the wounded soldiers, and a telegram was sent to the president asking him to designate a place where the bale shall again be put up at auction.

MONEY FROM CUBA.

Health Board's Chemist at General Post Office, New York, Disinfects Currency from Siboney.

Dr. Halsey Durand, the assistant chemist of the health board at New York, handed in a report describing the work he had done in the money-order division of the general post office, where he has disinfected $1,500 in bills forwarded to New York from Siboney, Cuba. Chemist Durand reported that the vaporizer for the disinfecting gas, which is known as formaldehyde, had been attached to the disinfector and the vapors turned on for eight minutes. The disinfector had then been set aside, and the health board's chemist had instructed the post office authorities to allow the money to remain in the envelopes for four hours, when the disinfection was completed. The money had been sent from military station No. 1 at Siboney.

Prizes of Neither Army Nor Navy.

Secretary Alger has announced that it had been finally and definitely decided that the ships taken in Santiago harbor by the surrender of that city became United States property, not prizes of either the army or the navy. This is in accordance with a former supreme court decision.

WAS A WISE POLICY.

Wisdom of Not Recognizing Cuban Republic Now Realized.

United States' Refusal to Surrender Conquered Cuban Territory to Cuban Insurgents to Govern Gives Rise to Ill Feeling.

The administration is now very well satisfied that congress in passing the declaration of war refused to recognize the government of the republic of Cuba. When the resolution was under consideration the friends of the republic made support of recognition a very urgent condition, some of them insisting that to declare independence without recognition of the government of the republic would be but an empty friendship to extend to the insurgents.

Even the men who then advocated recognition are believed to have become convinced that it would have been a serious mistake to have undertaken that, as soon as Cuban territory was captured, it was to be turned over to the care of the Cubans.

Cuban help of the United States troops has been acknowledged repeatedly, but the recent reports from the camp at Santiago and neighborhood have in some measure impaired confidence in the Cubans and their fitness to assume the responsibilities of government even in Santiago.

The first effort of the United States is to be to restore as fully as possible the opportunities of all residents to resume their customary avocations. Be they Cubans or Spanish, they are to have a chance to take up the vocations dropped when war compelled the suspension of business. Then the city is to be kept clean. Neither Cuban nor Spaniard can be depended upon to do this.

The Cubans might as well make up their minds to show that they are fit to govern before they can expect to be trusted to govern. The proclamation of the president does not make any difference between the natives of Cuba and of the peninsula. The Spaniards will not be permitted to butcher or persecute the Cubans. The Cubans will be prevented from wreaking their vengeance upon their former persecutors. This may disappoint the men who expected to drive every Spaniard from Cuba.

There is great probability that when the friends of Cuba in the United States have opportunity to communicate with the insurgent leaders in Cuba they will admonish them that wisdom and a good hope in the future of the island will demand that the suggestions carried in the proclamation be heeded.

Should the Cubans, by the mistaken advice of their leaders, assume so hostile an attitude toward the United States as to make it necessary to treat them as enemies the condition will be regretted, but it will not make any difference in the determination that Spain shall no longer govern the island.

SOUSA TO BE A CAPTAIN.

The Famous Bandmaster Expects to Get a Commission in the Army at Puerto Rico.

Bandmaster John Philip Sousa has been tendered the position of captain of the United States army, and has signified his readiness to accept.

All Sousa is waiting for now is his commission, and in all probability he will be with the army of invasion at Puerto Rico. He will be the musical director of the Sixth army corps, attached to Gen. Wilson's staff.

Although supposed only to drill the regimental bands, Mr. Sousa says that if his duties as staff officer call him to the front he will gladly go.

He has made one request, that he shall give his services without remuneration and be permitted to come back and fill his engagements in the fall and winter.

CERVERA'S REPORT TO BLANCO

Being Translated at the Navy Department at Washington for Obvious Reasons.

Admiral Cervera's official report on the destruction of his fleet was received at the navy department the other day. It was addressed to Capt. Gen. Blanco, the commander in chief of the military and naval forces in Cuba, and covered 64 typewritten pages. The report was handed by Admiral Cervera to Admiral McNair, superintendent of the Naval academy, and forwarded to the navy department by the latter. The navy department is having a translation made to ascertain whether it contains any information of a prohibited character. If no such information is in the report it will be forwarded to Blanco.

Tablet for Santiago Heroes.

A resolution was introduced on the Cincinnati 'change the other day signed by 29 members to the effect that a suitable tablet be placed on the tower at Fort Thomas commemorating the officers and soldiers of the Sixth United States infantry, who fell in battle at Santiago. The rules were suspended, and the resolutions carried without an adverse vote.

Gen. Lee Sets a Style.

Nearly every officer in camp at Jacksonville, Fla., has provided himself with a set of seven pointed silver stars, the emblem of the Seventh army corps. These are supposed to be worn as color ornaments by officers, but Gen. Lee has set the example of wearing the star on the front of his hat. This probably will be the popular way.

Orange Was Once a Berry.

Scientists say that the orange was formerly a berry, and that it has been developing for over 7,000 years.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition Hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Sixième District.

Fisher Lumber M'n'f'g Co. Lt'd vs Union M'n'f'g and Lumber Co. Lt'd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,924—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre additionnel daté 11 juillet 1898 à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges et avantages ladessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant incluant tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture qui y sont attachés ou qui pourront plus tard s'y former situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, dans l'ilet borné par ou compris dans l'avenue Napoléon, les rues Jena et Water et le fleuve Mississippi, désigné par le No 10 sur un devis dressé par C. G. De Isle, voyer, daté du 1er avril 1873, annexé pour référence à l'inventaire de la succession du défunt William P. Hepp, pris par James Fahey ancien notaire en cette ville, daté le 21 avril 1873, lequel dit lot mesurant 30 pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Water sur une profondeur et façade sur l'avenue Napoléon d'environ huit cents pieds, ou telle autre profondeur de plus sur l'autre ligne de côté et une façade sur le fleuve Mississipi de trente pieds, un pouce et sept lignes, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur le 7 de janvier 1896, par achat de Frank L. Gordon, selon acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et enregistré dans le Bureau des Transferts dans le livre 162, folio 150.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions.—1° L'acquéreur paiera comptant un cinquième (1/5) du montant de son enchère, ou dans le cas que le cinquième (1/5) de l'enchère excéderait le montant du billet poursuivi dans cette affaire, à savoir: Douze cents dollars ($1,200) avec 8 pour cent d'intérêt par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement, cinq pour cent sur ledit montant en principal et intérêt, comme honoraires d'avocat, le coût et les frais du procès et vente et les taxes dues (s'il y en a) et le montant additionnel de Douze Cents Dollars ($1,200) avec huit pour cent d'intérêt par an du 26 septembre 1896 (le montant d'un billet concurrent déjà dûe) alors en comptant pour un montant suffisant pour payer ladite réclamation seulement.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère en plus du paiement comptant, assumera le paiement de huit autres certains billets hypothécaires concurrants de $1200 chacun, s'élevant en tout à $9,600 avec 8 (huit pour cent) par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement (dont deux payables le 1er janvier 1899, deux le 1er janvier 1900, deux le 1er janvier 1901, et deux le 1er janvier 1902) l'intérêt payable annuellement, le tout garanti par hypothèque, selon acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 septembre 1896.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Farrar, Jonas; Kruttschnitt et Gurley, avocats pour les plaignants.
15 juil—15 16 22 29—août—5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands lots de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

Vente qui doit être faite aux risques et dépens de Allen & Walmsley, qui ont acquis lesdites propriétés à la vente du Shérif le 19 mai 1898 et qui ont manqué de se conformer avec l'adjudication après une demande légale qui leur a été faite et qui ont été mis légalement en défaut.

John J. Paquette vs Mme Rachel L. Benton, exécutrice testamentaire dative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le septième district de cette ville anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat, désigné comme ilet No 289 A nouveau No 618 borné par l'avenue du Canal les rues Dublin, Dixon et Dix septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de James D. Augustin ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacun de cent dix-sept pieds six pouces, lots Nos 11, 12, 13 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dixon, sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds. Lots Nos 14 à 23, les deux inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur chacun de cent dix-sept pieds six pouces, et les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dix-Septième, sur cent cinquante pieds chacun de profondeur.

2° Vingt-six certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitude, privilèges et avantages qui y appartiennent ou quelque à rte, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant les lots numérotés de 1 à 26, les deux inclusivement, dans l'ilet 289, nouveau 619, lequel est borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin Dixon, et Dix-huitième, étant le tout dudit ilet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Canal et Dublin, et trois cent vingt-six pieds de face sur chacune des rues Dixon et Dix huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
James B. Roeser, jr, avocat du plaignant.
15 juil—15 16 22 29—août 5 12 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District.

Formant l'encoignure des rues Calliope et Liberté, borné par lesdites rues et les rues Howard et Euphrosine.

Chas K. Lincoln, Sr vs Mme David C. Barnes, née Margaret Mooney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,963.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages ladessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine et désigné comme lot No 2, sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, autrefois un notaire en cette ville, sous le No 256, ledit lot forme l'encoignure des rues Calliope et Liberté et mesurant trente et un pieds sept pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur et façade sur la rue Liberté de quatre-vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Armstrong, avocat pour le plaignant.
15 juillet—15 22 29—août 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande propriété de Valeur améliorée.

Sur la rue Erato, entre les rues Carondelet et Baronne, la rue de l'arrière étant Thalie.

New South Building and Loan Association vs Geo D. Geddes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,265—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos Deux et Trois dans l'ilet borné par les rues Erato, Baronne, Thalie et Carondelet, sur un plan de C. A. De Armas en date du 4 septembre 1856 et déposé à l'étude de O. De Armas, notaire le 18 mars 1857, les dits lots se touchent et mesurant, au pied américain, comme suit: le lot No Deux, trente trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No Trois trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
J. Armstrong, avocat pour les plaignants.
29 juil—août 5 12 19 24 — sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1113 rue Julie, entre Remparts et Bassin.

S. Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 57,084.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 1er Septembre 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous sa dépendance de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Grand Remparts et Bassin, désigné comme lot No 124 sur un plan dressé par William Thornton Thompson le 6 janvier 1843, et déposé comme plan No 44 dans le livre de plans de Joseph B. Marks, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt aux pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de soixante-dix huit pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et quatre-vingt sept pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bassin, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Benedict, avocat pour le plaignant.
30 juil—30—août 5 12 19 26—1er sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et

Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234, 236 et 238 Passage de la Bourse.

Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Une certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous sa dépendance de quelque façon situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Donaue; le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan de voyer fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 18 avril 1893, annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, et mesurant conformément au dit plan vingt un pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de face au Passage de la Bourse de quatre-vingt-trois pieds onze pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Benedict, avocat du plaignant.
30 juil—30—août 5 12 19 26—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur du Deuxième District.

Emanuel Steinhardt vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,078—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 357, borné par les rues Ste Anne, Broad, White et Orléans, les dits lots sont désignés par les Nos 9, 10, 11, 18, 19 et 20 et les dits lots mesurent comme suit à savoir: les lots Nos 9, 10 et 11 mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Ste Anne sur les profondeurs suivantes à savoir: le lot No 9 a quatre-vingt-six pieds trois pouces de profondeur sur le côté du lot No 8 et quatre vingt-six pieds un pouce 7 lignes sur le côté du lot No 10. Le lot No 10 a quatre-vingt-six pieds un pouce 7 lignes sur le côté du lot No 9 et quatre vingt-six pieds six lignes sur la ligne du lot No 11, et le lot No 11 a quatre-vingt-six pieds six lignes sur le côté du lot No 10 et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces cinq lignes sur la ligne du fond des lots 12, 13 et 14. Les lots Nos 18 19 et 20 mesurant chacun trente pieds sept pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur les profondeurs suivantes à savoir: Le lot No 18 a quatre-vingt-cinq pieds onze pouces cinq lignes sur la ligne du fond des lots Nos 15, 16 et 17 et quatre-vingt six pieds six lignes sur la ligne de côté du lot No 19. Le lot No 19 a quatre-vingt-six pieds six lignes sur le coté de la ligne du lot No 18 et quatre-vingt-six pieds un pouce sept lignes sur le cote de la ligne du lot No 20. Le lot No 20 a quatre-vingt-six pieds un pouce sept lignes sur le coté du lot 19 et quatre-vingt six pieds trois pouces sur le coté du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Bernard Titche, avocat pour le plaignant.
29 juil—29—août 5 12 19 26 sept 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Premier District.

Formant l'encoignure des rues St. Charles et Julie et Julie et Church (anciennement Ste-Marie) dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Girod.

Mme W. T. Cluverius vs David Lemley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,003—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou pouvant en quelque sorte y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Gareth anciennement St Mary, Girod et Julie et formant l'encoignure des rues St Charles et Julie, mesurant au pied américain vingt six pieds de face à la rue St-Charles et la même largeur dans le fond et face à la rue Church anciennement Ste Marie sur une profondeur de cent quarante-neuf pieds deux pouces et trois lignes et face à la rue Julie.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Fenner, Anderson & Fenner, avocat pour le plaignant.
22 juil—22 23 29—aout 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété de très grande valeur dans le Premier District.

Avenue Cleveland, entre les rues Dorgenois et Broad.

Andrew Weber vs Mme Catherine Weber, femme de George Germann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 45,230—En vertu d'un writ de saisie et vente à Victor Mantenet, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 25 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 6 et 7, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet, Broad, Dorgenois et Canal, d'après un croquis annexé pour référence à un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 8 mai 1868. Les lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de cent cinquante-neuf (159) pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme George Germann de Geo. W. J. Miller, par acte de vente passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 17 février 1892; titre enregistré au bureau des transferts 140, folio 496.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
James B. Roeser, Jr., avocat pour le plaignant.
22 juil—22 23 29—aout 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Cinquième District.

Connue somme No 316 avenue Sidell, entre les rues Brooklyn et Tèche.

W. C. Faust et James McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Elizabeth Heron et A. C. Heron, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,000—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 19 de l'Ilet 17 borné par l'avenue Sidell anciennement rue Jackson, la rue Tèche, anciennement rue Monroe, l'avenue Brooklyn, anciennement rue Madison et l'avenue Opelousas, anciennement rue Market, selon le plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 10 septembre 1846, et déposé dans les archives de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 199, livre de plans No 3 bis. Le dit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Sidell sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour les plaignants.
16 juil—16 17 22 29 août 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

New South Building and Loan Association vs Veuve et Héritiers de Julius H. Buwe (décédé).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,999—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 août 1898 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 550, borné par les rues Palmyre, Touti, Miro et Banks, désigné par le No un sur un certain plan fait par E. Pilié, voyer, daté le 27 mai 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, 11 juin 1895; lequel dit lot mesurant d'après cela vingt sept pieds de face à la rue Palmyre sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot est situé à une distance de vingt sept pieds un pouce et cinq lignes de l'encoignure des rues Palmyre et Touti et formant la plus grande portion d'un lot décrit par le No un de l'Ilet No onze, d'après un plan par D'Hémécourt, daté le 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier ancien notaire, et le dit lot est une portion de la propriété acquise par le défunt Wm O'Brien de Mme de Pontalba, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 28 juin 1860.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ladessus y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Armstrong avocat pour les plaignants.
9 juil—9 10 15 22 29—août 5 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Cottage Double Nos 1819 et 1821 rue Laurel, entre la rue Ste Marie et le chemin Félicité.

Mutual Building et Homestead Association vs A. J. Jeuevein.

COUR CIV